REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **24 mars 2016**

Compte rendu affiché le **31 mars 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **18 mars 2016**

PRÉFECTURE DU RHÔNE
31 MARS 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES 3

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Nawelle CHHIB**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Mourad BEN DRISS à Jean-Michel DIDION, Patrick MANDOLINO à Bernard GENIN, Sandra OLIVER à Nordine GASMI.

Membres absents excusés : **Morad AGGOUN**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

16.03.0489
Election des adjoints au Maire

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'élection du nouveau Maire, le Conseil municipal doit procéder à une nouvelle élection des adjoints.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, les adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du code général des collectivités territoriales).

En conséquence, je vous propose :

➢ De procéder à l'élection des 15 adjoints au Maire.

Liste déposée par M. GOMEZ : Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers municipaux présents :	42
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote :	3
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	39
- Nombre de bulletins nuls :	1
- Nombre de bulletins blancs :	11
- Nombre de suffrages exprimés :	27

La liste menée par Stéphane GOMEZ a obtenu 27 voix.
Ont été proclamés :
Stéphane GOMEZ : 1er adjoint, Kaoutar DAHOUM : 2ème adjointe, Matthieu FISCHER : 3ème adjoint, Muriel LECERF : 4ème adjointe, Fatma FARTAS : 5ème adjointe, Ahmed CHEKHAB : 6ème adjoint, Eliane DA COSTA : 7ème adjointe, Marie-Emmanuelle SYRE : 8ème adjointe, Yvan MARGUE : 9ème adjoint, Nadia LAKEHAL : 10ème adjointe, David TOUNKARA :11ème adjoint, Liliane BADIOU : 12ème adjointe, Jean-Michel DIDION : 13ème adjoint, Nassima KAOUAH : 14ème adjointe, Jacques ARCHER : 15ème adjoint.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pierre DUSSURGEY